

**REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION DU
DIPLOME D'ETAT DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU
SPORT SPÉCIALITÉ « PERFECTIONNEMENT SPORTIF » MENTION
« ACTIVITES DE PLONGEE SUBAQUATIQUE »**

<p align="center">REFERENTIEL D'ACTIVITES</p> <p align="center"><i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.</i></p>	<p align="center">REFERENTIEL DE COMPETENCES</p> <p align="center"><i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités.</i></p>	<p align="center">REFERENTIEL D'EVALUATION</p> <p align="center"><i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i></p> <p>Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 1 et 2 sont définies à l'article A. 212-52 du code du sport.</p> <p>Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 3 et 4 sont définies à l'annexe II du présent arrêté.</p>	
		<p align="center">MODALITES D'EVALUATION</p>	<p align="center">CRITERES D'EVALUATION</p>
<p align="center">UC1 - CONCEVOIR UN PROJET D'ACTION</p>			
<p>Participation à la conception de projets et à la direction d'une structure de plongée subaquatique</p> <p>Contribution à l'analyse des attentes des prescripteurs en prenant en compte les caractéristiques physiques, cognitives et psychiques des publics impliqués</p> <p>Participation au temps de concertation avec les instances dirigeantes en adaptant les modalités de communication de l'information aux singularités de son interlocuteur pour favoriser l'intégration de tous</p>	<p>C1.1 - Analyser les enjeux du contexte socioprofessionnel en tenant compte des particularités des publics impliqués</p> <p>C1.2 - Formaliser les éléments d'un projet d'action en lien avec les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués</p>	<p>Une seule situation d'évaluation permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un document écrit analysant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de perfectionnement sportif en plongée subaquatique - une soutenance orale. 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inscrit son action dans le cadre des orientations et des valeurs de la structure de plongée subaquatique, dans une perspective éducative et intégrative - Participe à des diagnostics sur un territoire - Inscrit son action dans le cadre des politiques publiques locales - Prend en compte les réalités sociales, éducatives et culturelles des publics concernés et leurs caractéristiques spécifiques - Agit dans le cadre des réseaux professionnels et institutionnels locaux - Implique les bénévoles dans la conception en prenant en compte les caractéristiques spécifiques de chacun afin de favoriser la dimension collective du travail en équipe et l'intégration de tous - Définit les objectifs d'un projet d'action - Propose les démarches pédagogiques adaptées aux

<p>Proposition d'actions dans le cadre des objectifs de la structure de plongée subaquatique en lien avec les spécificités des publics encadrés</p> <p>Élaboration et partage de programmes sportifs en plongée subaquatique adaptés aux caractéristiques et besoins de chacun</p> <p>Anticipation des évolutions possibles du projet d'action en prenant en compte les caractéristiques singulières des différents publics notamment ceux en situation de handicap</p>	<p>C1.3 - Définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un projet d'action en prenant en compte les spécificités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués</p>		<p>objectifs et aux publics pour répondre aux objectifs et aux besoins particuliers des publics.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organise la mise en œuvre de démarches participatives - Conçoit des démarches d'évaluation - Compose une équipe d'intervenants en favorisant la dimension collective du travail en équipe et l'intégration de tous - Élabore un budget prévisionnel - Négocie avec sa hiérarchie les financements du projet d'action - Prend en compte l'impact de son action sur l'environnement professionnel
---	--	--	---

UC2 : COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET D'ACTION

<p>Coordination d'une équipe bénévole et professionnelle au sein d'une structure de plongée subaquatique</p> <p>Organisation des collaborations entre professionnels et bénévoles en adaptant les modalités de communication, les objectifs, les moyens et outils aux particularités de chaque membre de l'équipe pour favoriser l'intégration de tous</p> <p>Gestion de la dynamique de groupe en incluant chaque membre au regard de ses caractéristiques et besoins particuliers</p>	<p>C2.1 - Animer une équipe de travail en favorisant la dimension collective et l'intégration de tous</p> <p>C2.2 - Promouvoir les actions programmées en adaptant les modalités de communication aux singularités de son interlocuteur</p>	<p>Une seule situation d'évaluation permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un document écrit analysant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de perfectionnement sportif en plongée subaquatique - une soutenance orale. 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participe au recrutement en veillant à respecter l'intégration de tous - Anime les réunions au sein de la structure de plongée subaquatique en adaptant les objectifs, plan d'actions, démarches et outils aux particularités de chaque membre de l'équipe pour favoriser l'intégration de tous - Met en œuvre les procédures de travail adaptées aux caractéristiques spécifiques des acteurs - Participe aux actions de tutorat dans la structure de plongée subaquatique en prenant en compte les caractéristiques spécifiques du tuteur - Facilite les démarches participatives au sein de la
--	---	---	--

<p>Définition des choix techniques et stratégiques</p> <p>Conception de la communication adaptée aux caractéristiques singulières du public visé</p> <p>Représentation de la structure auprès des différents acteurs et partenaires</p>	<p>C2.3 - Gérer la logistique des programmes d'action</p> <p>C2.4 - Animer la démarche qualité</p>		<p>structure de plongée subaquatique afin de favoriser l'intégration de tous</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagne le développement des membres de l'équipe en prenant en compte les caractéristiques et besoins particuliers de manière à favoriser l'intégration - Représente la structure de plongée subaquatique - Conçoit une démarche de communication - Participe aux actions des réseaux partenaires - Contrôle le budget des actions programmées - Gère les partenariats financiers - Planifie l'utilisation des espaces de pratiques et des moyens matériels adaptés aux caractéristiques des publics - Rend compte de l'utilisation des moyens financiers - Anticipe les besoins en termes logistique - Organise la maintenance technique - Veille au respect des procédures de travail - Adapte le programme d'action en cas de nécessité - Effectue le bilan des actions réalisées
<p>UC3 : CONDUIRE UNE DÉMARCHE DE PERFECTIONNEMENT SPORTIF EN PLONGEE SUBAQUATIQUE</p>			
<p>Encadrement d'activités d'enseignement et d'entraînement de perfectionnement sportif en plongée subaquatique</p> <p>Proposition de programme de perfectionnement sportif dans la cadre des objectifs de la structure de</p>	<p>C3.1 - Conduire une démarche d'enseignement, en plongée subaquatique adaptée et sécurisée au regard des spécificités des pratiquants en</p>	<p>Une épreuve certificative permet l'évaluation distincte des UC 3 et UC4.</p> <p>Elle est réalisée au moyen d'une mise en situation professionnelle d'encadrement durant laquelle le candidat construit et conduit en immersion une séance</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définit des objectifs de séances adaptés et justifiés en lien avec le thème de la séance, le site de pratique et les caractéristiques spécifiques des publics encadrés - Définit une progression pédagogique adaptée au site de pratique et aux caractéristiques spécifiques des publics encadrés

<p>plongée subaquatique adapté aux caractéristiques spécifiques des publics encadrés</p> <p>Définition des modes d'intervention à caractère technique adaptées au niveau de progression technique et aux caractéristiques spécifiques des pratiquants</p> <p>Proposition des démarches d'entraînement adaptés aux objectifs et aux caractéristiques spécifiques des compétiteurs</p> <p>Encadrement des apprentissages techniques en plongée subaquatique en prenant en compte les caractéristiques spécifiques des pratiquants</p> <p>Conduite des temps de perfectionnement en plongée subaquatique en lien avec les singularités des pratiquants</p> <p>Analyse les potentiels et les limites des compétiteurs en lien avec leurs spécificités</p> <p>Accompagnement des compétiteurs dans l'analyse de leur pratique</p>	<p>prenant en compte leurs particularités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques.</p> <p>C3.2 - Conduire une démarche d'entraînement en plongée subaquatique à partir des caractéristiques singulières adaptées aux objectifs de perfectionnement sportif des pratiquants</p> <p>C3.3 - Conduire des actions de formation en plongée subaquatique en prenant en compte les singularités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et</p>	<p>d'enseignement à destination de pratiquants en plongée subaquatique avec ou sans scaphandre, Cette mise en situation est suivie d'un entretien portant sur les choix pédagogiques et l'analyse de la conduite de séance.</p> <p>Une seconde épreuve certificative permet l'évaluation de l'UC3. Elle est réalisée au moyen de</p> <p>a) Une mise en situation professionnelle de formation théorique durant laquelle le candidat construit et conduit en salle une séance d'enseignement théorique à destination de pratiquants en plongée subaquatique portant sur des thèmes liés à la formation ou l'entraînement. Cette mise en situation professionnelle est suivie d'un entretien portant sur les choix pédagogiques et l'analyse de la conduite de séance.</p> <p>b) Un écrit portant sur la maîtrise des connaissances en lien avec les particularités de la pratique en plongée subaquatique avec et sans scaphandre et sur les stratégies d'entraînement appliquées à la plongée subaquatique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Conduit un enseignement adapté au site de pratique et aux caractéristiques spécifiques des publics encadrés - Régule son intervention en fonction des difficultés rencontrées dans la séance - Évalue un cycle d'enseignement notamment au regard du site de pratique et de la prise en compte des caractéristiques et des besoins particuliers des pratiquants - Respecte le cadre et les contraintes réglementaire de l'activité - Prépare les supports de ses interventions en adaptant les modalités de transmission de l'information aux singularités de son public afin de s'assurer de sa compréhension par tous - Elabore des scénarios pédagogiques en activités de plongée subaquatique adaptés au caractéristiques singulières de chaque pratiquant - Conduit un enseignement adapté aux caractéristiques spécifiques des publics encadrés - Adapte son intervention aux réactions et aux caractéristiques spécifiques des pratiquants - Évalue les actions de formation au regard de la prise en compte des caractéristiques et des besoins particuliers des pratiquants - Rédige un écrit en démontrant la maîtrise de l'écriture en langue française. - Démonstre sa connaissance des principes théoriques liés à la pratique de la plongée subaquatique, aux principes d'entraînement et aux singularités motrices, sensorielles, cognitives
--	---	---	---

<p>en adaptant les démarches et outils pédagogiques à leurs caractéristiques spécifiques</p> <p>Conception d'interventions dans le champ de la formation en plongée subaquatique à partir des singularités des stagiaires</p> <p>Mise en œuvre de situations formatives en plongée subaquatique à partir des singularités des stagiaires</p>	<p>psychiques des pratiquants</p>		<p>et psychiques des pratiquants et des stagiaires</p>
--	-----------------------------------	--	--

UC 4 : ENCADRER LA PLONGEE SUBAQUATIQUE EN SÉCURITÉ

<p>Encadrement de la plongée subaquatique en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers</p> <p>Encadrement de la plongée subaquatique en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers, et en préservant l'intégrité physique et psychique des pratiquants au regard de leurs singularités</p> <p>Vérification de la conformité du matériel technique nécessaire à la réalisation de la plongée subaquatique en prenant en compte les caractéristiques singulières des pratiquants</p> <p>Vérification de la conformité des lieux de travail et de pratique au regard des normes</p>	<p>C4.1 - Réaliser en sécurité les démonstrations techniques en plongée subaquatique</p> <p>C4.2 - Adapter sa posture pédagogique et les démarches d'intervention afin que chaque sportif évolue en sécurité</p> <p>C4.3 - Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants de la plongée subaquatique en prenant en compte leurs caractéristiques singulières physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques</p>	<p>Une épreuve certificative permet l'évaluation distincte des UC 3 et UC4.</p> <p>Elle est réalisée au moyen d'une mise en situation professionnelle d'encadrement durant laquelle le candidat construit et conduit en immersion une séance d'enseignement à destination de pratiquants en plongée subaquatique avec ou sans scaphandre, Cette mise en situation est suivie d'un entretien portant sur les choix pédagogiques et l'analyse de la conduite de séance.</p> <p>Une seconde épreuve certificative permet l'évaluation de l'UC4. Elle est réalisée au moyen de :</p> <p>a) Une épreuve d'assistance à un pratiquant en difficulté</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fait des choix d'objectifs de séances adaptés et justifiés permettant au pratiquant d'expérimenter la discipline en sécurité - Met en œuvre les démarches pédagogiques adaptées permettant au pratiquant d'expérimenter la discipline en sécurité - Évalue et anticipe les risques objectifs et potentiels liés au contexte de pratique pour le pratiquant en accordant une vigilance particulière à ses caractéristiques singulières (physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques). - Préviend les comportements à risque - Maîtrise le comportement, les gestes à réaliser en cas d'incident ou d'accident. - Prend en compte les singularités du pratiquant et du contexte de pratique, pour préserver l'intégrité
--	--	---	---

<p>d'hygiène et de sécurité en plongée subaquatique</p>	<p>C4.4 - Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers en plongée subaquatique tout en impliquant les pratiquants dans la gestion de leur propre sécurité et de celle des tiers</p>	<p>dans le cadre d'une séance d'activité en plongée sans scaphandre.</p> <p>b) Une épreuve de direction de plongée durant laquelle le candidat organise en sécurité une séance en prenant en compte les caractéristiques singulières des différents publics, suivie d'un entretien portant sur l'analyse de ses choix et de la direction de plongée.</p>	<p>physique et psychique de tous les pratiquants.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Démontre sa capacité à nager, récupérer un mannequin en profondeur, le ramener en surface, signaler la détresse en surface et le tracter en sécurité - Effectue des choix stratégiques de site de pratique - Prend en compte les capacités, aptitudes et singularité des pratiquants pour organiser les palanquées - Prend en compte l'environnement matériel, météorologique et les moyens humains pour organiser la pratique dans le respect de la sécurité des pratiquants et encadrants - Adapte ses choix et actions, en sécurité, pour prendre en compte des situations non prévisibles - Respecte le cadre réglementaire de l'activité
---	---	--	--